

SEP 11 1979



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE



CONSEIL  
DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE

/A/34/461

S/13533

10 septembre 1979

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-quatrième session

Point 46 de l'ordre du jour provisoire<sup>x</sup>

APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR

LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ

INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-quatrième année

Lettre datée du 10 septembre 1979, adressée au Secrétaire général par  
le représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, pour votre information, le communiqué de presse du Ministère de l'information du Kampuchea démocratique sur l'épandage effectué par les Vietnamiens agresseurs de produits chimiques toxiques sur la population innocente.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer ce texte comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 46 de l'ordre du jour provisoire et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent du  
Kampuchea démocratique,

(Signé) THIOUNN Prasith

<sup>x</sup> A/34/150.

ANNEXE

Communiqué de presse daté du 7 septembre 1979 du Ministère de l'information du  
Kampuchea démocratique sur l'épandage effectué par les Vietnamiens agresseurs  
de produits chimiques toxiques sur la population innocente

Les 25 et 26 juillet et les 25 et 29 août derniers, des avions vietnamiens ont effectué des épandages de produits chimiques toxiques sur le mont Phnom Reachtornng, au nord de Kirirrom, province de Kampong Speu, causant la mort de trois femmes âgées, deux enfants de 11 ans et trois enfants de trois ans. De plus, de nombreuses personnes, dont la majorité sont des vieillards, des femmes enceintes et des enfants, ont été empoisonnées par ces produits.

Les victimes présentent les symptômes suivants : brûlures de la peau (comparables à celles provoquées par le feu), vomissements, étourdissements, fièvre entraînant la mort si des soins ne sont pas apportés à temps.

Nos médecins, faisant preuve d'un grand dévouement, ont pu sauver un certain nombre de victimes.

Ces épandages aériens de produits chimiques toxiques constituent un nouveau crime perpétré par les Vietnamiens agresseurs qui vient s'ajouter à la longue liste des crimes qu'ils ont commis à l'encontre du peuple du Kampuchea depuis le déclenchement de leur guerre d'agression sauvage. La stratégie des Vietnamiens agresseurs est d'avaloir le Kampuchea et d'exterminer totalement la race du Kampuchea pour la faire disparaître de la carte du monde. Ils n'hésitent donc pas à recourir aux moyens et procédés exterminateurs les plus barbares et les plus fascistes, allant même jusqu'à utiliser les produits toxiques universellement prohibés. Ce crime montre à l'évidence que les Vietnamiens agresseurs, avec la clique Le Duan comme chef de file, sont beaucoup plus cruels et plus fascistes que les nazis. Ils foulent aux pieds les lois internationales et, afin de réaliser leurs ambitions expansionnistes régionales, ils appliquent la loi de la jungle dans les relations internationales, en particulier avec les pays voisins. Ceci fait peser de lourds dangers non seulement sur le peuple du Kampuchea, mais également sur les peuples d'Asie du Sud-Est, ainsi que les peuples du monde et l'humanité tout entière.

Le Ministère de l'information du Kampuchea démocratique, au nom du peuple du Kampuchea tout entier victime de la guerre d'agression extrêmement barbare du Viet Nam, appelle l'opinion publique mondiale et toute l'humanité à condamner les crimes des Vietnamiens agresseurs sur le peuple du Kampuchea et à adopter des mesures immédiates et efficaces pour les empêcher de renouveler leurs crimes en exigeant que le Viet Nam mette fin à l'escalade de sa guerre d'agression contre le Kampuchea et retire immédiatement et inconditionnellement toutes ses troupes, permettant ainsi au peuple du Kampuchea de régler lui-même ses problèmes sans ingérence étrangère.